

La CTFP reprend les tâches de la Task Force « Perspectives Apprentissage »

Lors du Sommet national de la formation professionnelle du 15 novembre 2021, les représentants de la Confédération, des cantons et des partenaires sociaux ont accepté de mettre fin au mandat de la Task Force « Perspectives Apprentissage ». En tant qu'instance permanente du partenariat de la formation professionnelle, la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) reprend avec effet immédiat les tâches de la Task Force, et notamment l'observation du marché des places d'apprentissage. Ce transfert garantit la possibilité de prendre en tout temps, si nécessaire, des mesures pour stabiliser le marché des places d'apprentissage. La Confédération poursuit par ailleurs le programme de promotion « Places d'apprentissage COVID-19 » jusqu'à fin mars 2022.

La formation professionnelle a montré encore une fois, en 2021, qu'elle était en mesure de résister à la crise. Un partenariat de la formation professionnelle qui fonctionne bien et des mesures complémentaires ayant déjà fait leurs preuves ont été autant de garants de la stabilité dans la formation professionnelle.

La CTFP est l'interlocutrice compétente

En tant qu'organe à part entière du partenariat de la formation professionnelle, la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) se charge de surveiller le marché des places d'apprentissage et de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposent.

Poursuite du monitoring des places d'apprentissage

La Task Force « Perspectives Apprentissage » a réalisé un monitoring mensuel de la situation sur le marché des places d'apprentissage entre avril 2020 et octobre 2021. Ce monitoring a permis de mieux évaluer les développements sur le marché des places d'apprentissage et dans la formation professionnelle. À cet effet, des données quantitatives et des appréciations qualitatives ont été recueillies auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle. Les chiffres-clés ont été régulièrement publiés sous la forme d'un tableau de bord, complété par un communiqué de presse faisant le point de la situation en matière de places d'apprentissage.

Le [monitorage](#) sera poursuivi sous une forme allégée en 2022, afin de que l'on continue de disposer d'informations sur l'évolution du marché des places d'apprentissage. Les données seront relevées quatre fois par années, au lieu de douze jusque-là. Des communiqués de presse présentant les données et des informations mises à jour relatives à la formation professionnelle continueront d'être publiés.

Poursuite du programme de promotion « Places d'apprentissage COVID-19 »

Le [programme de promotion « Places d'apprentissage COVID-19 »](#) de la Confédération se poursuit jusqu'au 31 mars 2022. Sa reconduction permet, selon l'évolution de la situation sanitaire, d'octroyer rapidement un soutien financier dans le cadre actuel. Les projets ayant un lien avec le COVID-19 peuvent être déposés jusqu'à cette date et doivent se terminer au plus tard fin 2022. Dès avril 2022, les projets devront être déposés dans le cadre de la [promotion de projets](#) ordinaire du SEFRI.

Procédures de qualification 2022

Afin de préparer l'organisation des procédures de qualification 2022, un groupe de travail représentatif des partenaires de la formation professionnelle a été constitué, comme en 2020 et 2021. Les procédures de qualification doivent se dérouler dans toute la mesure du possible conformément aux ordonnances sur les formations professionnelles initiales et à l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale. L'objectif est qu'en 2022 aussi, les personnes en formation puissent obtenir une certification professionnelle pleinement reconnue par les branches concernées et sur le marché du travail.

Des informations sur la procédure de qualification 2022 seront mises à jour de façon continue sous www.tbbk-ctfp.ch.

Contact et informations complémentaires

[Communiqué de presse](#) relatif au Sommet national de la formation professionnelle du 16.11.2021

[Rapport 2021 de la Task Force « Perspectives Apprentissage »](#)

[Notice Programme de promotion « Places d'apprentissage Covid-19 »](#)

tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch

www.tbbk-ctfp.ch